



ASRY

Amicale Sportive des Retraités Yonnais

Inscription pour la saison 2018/2019

Pour adhérer à l'ASRY

il faut avoir 50 ans, être retraité(e) ou en position de l'être et résider à la Roche sur Yon
date limite d'inscription : 13 Septembre 2018



Afin de contenir notre progression en nombre, pour les nouvelles inscriptions les non Yonnais sont invités à rejoindre l'un des clubs de la couronne : Dompierre (Tel 0953164803), La Ferrière (Tel 0251983295), Aubigny (Tel 0251980617) (les non Yonnais déjà adhérents ne sont pas concernés)

Les inscriptions se feront uniquement lors des permanences de septembre qui se tiendront dans la grande salle de la Maison de Quartier du Bourg,

Les 4 premières étant réservées aux renouvellements. Les personnes qui ne pourraient pas se présenter aux permanences voudront bien confier leur dossier à un tiers qui le déposera à leur place.

Les anciens licenciés 2017/2018, ayant signalé leur préinscription en juin auprès de leur responsable seront prioritaires pour une inscription avant le 11/09/2018, au delà de cette date, ils perdent leur priorité

Calendrier des permanences

Pour les renouvellements uniquement		Pour les nouveaux adhérents et les anciens adhérents n'ayant pas fait leur renouvellement lors des permanences indiquées ci contre	
JOUR	HORAIRE	JOUR	HORAIRE
Lundi 3 septembre	De 9h à 12h30 et	Jeudi 13 septembre	De 9h à 12h30 et De 14h à 17h
Mardi 4 septembre	De 14h à 17h		
Lundi 10 septembre	De 9h à 12h30 et		
Mardi 11 septembre	De 14h à 17h		

Afin d'améliorer la communication, nous demandons aux adhérents qui n'ont pas internet de nous donner une adresse mail (enfants, amis, voisins ou autres)

Votre inscription à l'ASRY sous entend l'utilisation possible de votre image avec sa diffusion interne dans notre journal ou sur notre site internet.

A l'inscription des listes nominatives seront faites afin de constituer des groupes de taille raisonnable pour l'ensemble des activités dans la limite des places disponibles

Tarifs des activités assurées par des professionnels

Activité gymnique douce et maintien en forme	Activité gymnique Pilate	Sophrologie	Yoga débutants	Yoga confirmés
20€ x 3 trimestres	40€ x 3 trimestres	20€ x 3 trimestres	15€ x 3 trimestres	19€ x 3 trimestres

Obligation de remettre 3 chèques du montant indiqué ci-dessus, chacun, datés du jour de l'inscription qui seront débités les 1er octobre, 1er janvier et 1er avril

Roche Fitness:

Pour bénéficier du tarif préférentiel, il faut obligatoirement être adhérent à l'ASRY. L'inscription, la réservation des différentes séances, le paiement se font directement à Roche Fitness sur présentation de la licence FFRS..

Tarif par séance à partir du 1er septembre 2018 : 5,95€, pour les nouveaux carte magnétique de 15€.

Curves :

Adhésion 5€ et 5€ la séance

Tennis rebond :

Pour pratiquer le tennis rebond, il sera demandé à l'inscription 3 chèques de 20€ chacun, pour couvrir les frais de location des courts au TEY

DOCUMENTS A REMETTRE POUR VALIDER L'INSCRIPTION en septembre:

1 - Le bulletin d'inscription

2 - le chèque pour paiement de la cotisation de 40€ libellé à l'ordre de l'ASRY

(cotisation de 15€ pour les personnes ayant déjà la licence FFRS pour la saison 2018/2019 dans un autre club de Vendée pour la pratique d'une seule activité à l'ASRY non pratiquée dans leur club et 15€ également pour l'adhésion en tant que membre sympathisant)

3 - le certificat médical ou attestation santé : répondre au questionnaire ci-joint. Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Pour les nouveaux licenciés le certificat médical est obligatoire. (ne pas remplir l'attestation santé)

Pour l'activité S M S (Séances Multi activités Seniors) le certificat médical est obligatoire

4 - Le RGPD : Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles, rempli et signé

5 - Une enveloppe timbrée (format 11x22cm) à vos nom et adresse pour recevoir votre licence

Tout dossier incomplet n'ayant pas ces 5 documents sera refusé

N B :

↳ Veuillez noter dans vos agendas la date de notre Assemblée Générale qui se tiendra le mardi 9 octobre 2018

↳ Une information sur les voyages sera à votre disposition lors des permanences